
Extrait du Registre des Délibérations

Nombre de conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 08

Conseillers présents : 08

Date de la convocation

01/12/2023

Date d'affichage

01/12/2023

Séance du Vendredi 15 décembre 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni en la salle communale, après convocations légales, sous la Présidence de M. KARMANN Nicolas, Maire

Présents : ANTOINE François, RORET Christelle, ANTOINE Florent, ANTOINE Pauline, BASTIEN Jean Marc, POKORSKI Thomas,

Absent excusé : RONGEOT Hervé.

2 - Marché de travaux de sécurisation de la traversée de village rue principale – avenant n° 1 :

Certains travaux (quantités supplémentaires, travaux imprévus et travaux en plus-value) ont été nécessaires pour finaliser les travaux de sécurisation de la traversée du village, pour s'adapter aux contraintes du terrain.

Le conseil, APRES avoir entendu l'exposé de M. le maire, VU le code de la commande publique,

Un marché public de travaux relatif au Marché de travaux de sécurisation de la traversée de village a été conclu le 20/01/2023 avec la société COLAS FRANCE pour un montant initial HT de 144728.40€.

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2023, Considérant qu'en vertu des dispositions de l'article Article L2194-1, R 2194-1 et suivants du code de la commande publique,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'accepter l'avenant modifiant le montant total qui passe de 144 728,40 € HT à 159 970,65 € HT. Montant avenant HT : 15242.25€

- d'autoriser le maire à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704404-20231215-DESECROUTAVEN-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2023

Affichage : 20/12/2023

Pour extrait conforme

Le Maire



Nicolas KARMANN